

**Formulaire de demande de communication de données confidentielles
entre Autorités statistiques de l'IIS Accord de coopération du 15
juillet 2014 concernant l'IIS**

Nom de l'Autorité Statistique demanderesse : Statbel/BSA/IWEPS/VSA⁴

Nom et prénom du Responsable de Traitement (art. GDPR) / Responsable des données²

Fonction : Administrateur général, Directrice, Directeur général, Statisticien en chef¹

Nom : BRUNET

Prénom : Sébastien

Adresse : Route de Louvain-la-Neuve 2 à 5001 BELGRADE

Tél : 32-81-468 411

Fax : /

E-mail : s.brunet@iweeps.be

~~**A compléter en cas de sous-traitance**~~

~~**Nom du sous-traitant :**~~

~~**Adresse du sous-traitant :**~~

~~**Durée de la sous-traitance :**~~

~~**Prouve de l'engagement du sous-traitant : jointe/non jointe⁴**~~

~~**Contrat de confidentialité à joindre**~~

~~**Tél : Fax :**~~

~~**E-mail :**~~

Le Responsable de traitement atteste que les données demandées seront utilisées pour l'établissement de statistiques publiques telles que définies dans l'accord de coopération du 15 juillet 2014 concernant l'IIS. Les statistiques publiques y étant définies comme : les statistiques produites et diffusées par les autorités statistiques ou d'autres instances publiques qui sont accessibles au public et qui servent à assurer l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Attestation du responsable de traitement : Oui/Non¹

Finalités du traitement

1/ Base légale

L'IWEPS a été désignée comme **autorité statistique**, au sein de l'**Institut interfédéral de statistique (IIS)**, par le Gouvernement wallon en novembre 2015, désignation faite en vertu de l'accord de coopération du 15/07/2014 (AC). Par cette désignation, nous sommes, en vertu de l'AC, l'Institut est soumis au secret statistique (il s'agit de l'article 42 de l'AC) et est assimilé à l'Institut national de statistique pour l'application des articles 2, 15, 15bis, 17 à 18 de la loi du 4/7/1962 relative à la statistique publique (en vertu de l'article 2 de l'AC).

En tant qu'autorité statistique de la Wallonie, l'Institut a également pour mission de développer, produire et diffuser des statistiques officielles. En effet, selon l'article 10 du **décret** fondateur de l'IWEPS du 4/12/2003, « [S]a mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. »

2/ Description précise et explicite des finalités et objectifs statistiques poursuivis

Les inégalités sociales sont de plus en plus étudiées et documentées. On sait qu'elles se transmettent souvent d'une génération à l'autre et qu'on ne naît pas tous avec les mêmes chances. Si cela est évident lorsqu'on compare un enfant né dans un pays pauvre et un autre né dans un pays riche, ça l'est moins lorsqu'on compare deux enfants nés dans une même région d'un pays riche comme la Belgique. Il existe aujourd'hui de nombreux indicateurs destinés à mesurer et décrire la pauvreté (seuil

¹ Biffer les mentions inutiles

² Personne physique responsable du respect de toutes les obligations concernant l'exécution du traitement de données (loi du 4 juillet 1962 relative à la statistique publique, ses arrêtés d'exécution et le GDPR EU-2016/679)

de risque de pauvreté, indice de Gini, part de bénéficiaires du RIS, de la GRAPA...). La plupart d'entre eux sont calculés sur la population majeure ou au niveau des ménages. Il n'existe pas ou peu de statistiques sur l'état de précarité des bébés ou des jeunes enfants. Or, il existe une demande fréquente de statistique sur les enfants de la part de divers acteurs (politiques, administration, étudiants, associations, etc.), notamment dans le cadre des plans de lutte contre

la pauvreté ou des plans d'action Droits de l'enfant. L'exploitation de ces données permettrait de répondre, au moins partiellement, à ces demandes.

Ce projet s'inscrit dans le programme de travail conjoint IWEPS-AVIQ. Il pourra notamment contribuer aux objectifs stratégiques transversaux du plan prévention et promotion de la santé suivants :

- Objectif 2. : Adapter les stratégies pour faire face aux inégalités sociales de santé
- Objectif 5. : Intégrer les priorités de santé dans une approche selon le parcours de vie

Les bulletins de naissances, complétés pour toutes les naissances ayant lieu en Belgique comprennent certaines données sur la situation socio-économique des parents et sur l'état de santé de la mère au moment de la naissance et au cours de la grossesse.

L'objectif général du projet est d'exploiter les bulletins de naissances pour **décrire et expliquer les inégalités sociales de santé à la naissance parmi les bébés wallons et leurs mères**. L'exploration de cette base de données a permis d'identifier la nécessité, pour atteindre l'objectif, de la coupler avec d'autres sources administratives.

Objectif 1 : construire des indicateurs de situation socio-économique des bébés sur base de la situation socio-économique des parents.

Ces indicateurs permettront de rendre compte de l'importance relative et absolue de la précarité à la naissance et d'étudier les disparités territoriales en Wallonie.

Nous tenterons de répondre à la question : *quel est la proportion de bébés naissant dans un ménage précaire en Wallonie et comment cette proportion varie-t-elle d'un endroit à l'autre ?*

Objectif 2 : étudier la relation entre ces indicateurs socio-économiques et certains facteurs de risque à la naissance³ (prématurité, petit poids de naissance, score d'Apgar faible, transfert en service néonatalogie).

Nous tenterons de répondre à la question : *les bébés qui naissent dans un ménage précaire sont-ils plus à risque d'être fragiles à la naissance ?*

Objectif 3 : étudier la relation entre ces indicateurs socio-économiques et certains facteurs de risques pendant la grossesse (surpoids/obésité, maternité précoce)

Nous tenterons de répondre à la question : *les mères de niveau socio-économique faible sont-elles plus à l'obésité ou à la grossesse précoce, 2 facteurs de complexification de la grossesse pour la mère et l'enfant ?*

Objectif 4 : étudier la relation entre ces indicateurs socio-économiques et certaines pratiques obstétricales⁴ **à l'accouchement** (induction, césarienne, épisiotomie)

Nous tenterons de répondre à la question : *les mères de niveau socio-économique faible ont-elles plus à risques de subir certaines pratiques obstétricales ?*

Objectif 5 : Mettre en perspective les résultats wallons avec ceux du reste de pays (comparaison avec l'ensemble de la Belgique, la Flandre et Bruxelles).

Tous les résultats des analyses statistiques ne seront diffusés que sous forme agrégée (cartes, tableaux, graphiques).

Aucun résultat ne sera diffusé par maternité et il ne sera pas possible de les identifier, même indirectement.

Durée de conservation des données⁵ : 5 ans

Motivation de la durée du traitement / de la conservation des données : Temps nécessaire pour pouvoir analyser et comparer toutes les années depuis 2010 de manière cross-sectionnelles et et pour finaliser les différentes publications liées.

³La prématurité et le petit poids de naissance peuvent fragiliser le bébé, nécessité un suivi plus important pour limiter les risques sur son développement. Ainsi, si les bébés nés dans un ménage précaire ont plus de chance d'avoir un petit poids ou d'être prématuré, c'est déjà un cumul d'inégalités qu'ils subissent à la naissance.

⁴Ces pratiques compliquent souvent le post-partum pour la maman et la fragilisent. Si elles sont parfois inévitables, on sait qu'elles sont aussi parfois pratiquées par commodité ou habitude. Une mère moins lettrée risque plus de ne pas oser poser des questions ou faire valoir son point de vue.

⁵A l'échéance du traitement, les données et backups doivent être détruits. Un usage prolongé de ces données, pour les mêmes finalités, n'est pas autorisé sans demande de prolongation. Si les objectifs statistiques sont atteints avant l'expiration du terme initialement prévu, les données et backups devront être détruits avant l'expiration du terme, soit au moment où les objectifs statistiques sont atteints.

Délai de communication des données souhaité : septembre 2021

Description détaillée des données demandées (catégories de personnes concernées, type d'enquête, année(s) de référence, périodicité et détail des données, périodicité éventuelle de la demande de données

Population :

La population d'intérêt est définie à partir des bulletins de naissances. Pour les bébés « sélectionnés », on ira ensuite chercher des informations à la fois sur lui mais aussi sur sa mère et son père.

Population d'intérêt

naissances 2018 qui répondent simultanément aux 3 critères suivants :

- 1) mères qui résident officiellement en Belgique (basé sur CD_REFNIS)
- 2) naissances qui se retrouvent dans le Registre national et pour lesquelles un bulletin de naissance a été rempli (CD_STS=1)
- 3) n'est pas un demandeur d'asile (CD_REG5_RN=2)

Justification

Le critère 1 se justifie par le fait qu'en tant qu'institut statistique wallon, nous nous intéressons particulièrement à la population de notre territoire. Nous souhaitons également, lorsque les données sont disponibles, pouvoir mettre la situation wallonne en perspective par rapport au reste du pays. Les critères 2 et 3 visent à définir une population pour laquelle nous avons toutes les informations disponibles. Il est nécessaire d'avoir un bulletin rempli pour les variables de santé et d'être repris au RN pour qu'on puisse faire le croisement avec les autres bases de données. Enfin, les demandeurs d'asile sont exclus car on ne dispose pas, pour eux, d'informations sur les revenus.

Bases de données à coupler et justification du couplage :

Les bulletins de naissances vivantes - LBTHS - contiennent de nombreuses informations sur la santé de la mère et de l'enfant au moment de la naissance, sur les caractéristiques de l'accouchement et quelques informations sur la grossesse. Concernant la socio-économique des parents du bébé, les BULLETINS ne contiennent que certaines informations déclaratives (niveau d'étude, situation socio-professionnelle, statut social...). Ils ne donnent pas d'informations sur les sources et montants des **revenus** et ils ne permettent pas de connaître la **composition de ménage**⁶ du nouveau-né. Cette information est pourtant nécessaire pour décrire la situation socio-économique du ménage dans lequel arrive le bébé (faut-il prendre en compte la situation de la mère seulement ? également du père ? Y-a-t-il d'autres membres du ménage qui contribuent aux revenus et peuvent « aider les parents » ? Y-a-t-il d'autres personnes à charges (enfants...) ?

Le couplage de LBTHS pour les caractéristiques des bébés nés vivants et de leur mère) avec, d'une part DEMOBEL (pour les caractéristiques du ménage) et d'autre part IPCAL (pour les revenus) permettra de construire des **indicateurs de la situation socio-économique objective des bébés**.

Afin de pouvoir étudier la relative stabilité/amélioration/détérioration de la situation socio-économique nous demandons **3 périodes de données** pour les 2 autres sources (DEMOBEL et IPCAL) : l'année avant la naissance, l'année de la naissance et l'année après la naissance. Par ailleurs, nous savons que les revenus de la mère l'année de la naissance sont impactés par le congé de maternité et ne reflètent pas bien la situation « normale ».

Pour DEMOBEL et IPCAL, nous demandons les données pour le ménage **1) du bébé, 2) de la mère et 3) du père**⁷. En effet, nous ne pouvons assurer que leur ménage soit le même au cours des 3 périodes même si c'est le plus souvent le cas. Le père peut ne jamais avoir habité avec la mère et l'enfant ou seulement pour une partie de ces 3 périodes. Par ailleurs, si la mère meurt ou si l'enfant est placé, leurs ménages seront différents. Ainsi, il est nécessaire de demander les informations séparément pour pouvoir ensuite les comparer et reconstruire les différentes situations.

⁶ Dans le questionnaire du bulletin de naissance, on demande à la mère si elle « vit en union ». La réponse à cette question ne permet pas de rendre compte de sa composition de ménage et de son état d'union avec le père de l'enfant. En effet, si elle répond « oui », cela ne signifie pas nécessairement qu'elle vit « en union » avec le père de l'enfant et donc on ne sait pas s'il faut ou non tenir compte de sa situation socio-économique à lui ou pas. Par ailleurs, si elle répond « non », cela ne signifie pas nécessairement qu'elle est une mère seule. Elle peut très bien vivre chez ses parents.

⁷ Dans certains cas, les informations reprises sont celles de la co-parente.

Listes de tables :

Tables issues de DEMOBEL⁸

BEBE2018_DEMOAV (situation au 1/1/2017)

BEBE2018_DEMOPD (situation au 1/1/2018)

BEBE2018_DEMOAP (situation au 1/1/2019)

MERE2018_DEMOAV (situation au 1/1/2017)

MERE2018_DEMOPD (situation au 1/1/2018)

MERE2018_DEMOAP (situation au 1/1/2019)

PERE2018_DEMOAV (situation au 1/1/2017)

PERE2018_DEMOPD (situation au 1/1/2018)

PERE2018_DEMOAP (situation au 1/1/2019)

Tables issues de IPCAL⁹

BEBE2018_REVEAV (exercice 2018, revenus 2017)

BEBE2018_REVEPD (exercice 2019, revenus 2018)

BEBE2018_REVEAP (exercice 2020, revenus 2019)

MERE2018_REVEAV (exercice 2018, revenus 2017)

MERE2018_REVEPD (exercice 2019, revenus 2018)

MERE2018_REVEAP (exercice 2020, revenus 2019)

PERE2018_REVEAV (exercice 2018, revenus 2017)

PERE2018_REVEPD (exercice 2019, revenus 2018)

PERE2018_REVEAP (exercice 2020, revenus 2019)

Table issue de LBTHS 2018¹⁰

BEBE2018_NAISSANCE

Périodicité de la demande :

Le couplage actuel n'est demandé que pour les bébés nés en 2018 (année la plus récente pour laquelle les données DEMOBEL et IPCAL sont déjà disponibles en n+1). Une fois les analyses faites et les indicateurs construits, nous pourrions réitérer la même demande pour toutes les années depuis 2010. Il nous semble plus prudent et proportionné de commencer sur une année et de voir s'il y a des modifications à apporter (variables en plus/moins, autres spécifications...). La date de la prochaine demande dépendra de l'évolution des analyses.

| Liste des variables demandées | | |
|---|--|-------------------------------|
| Nom de variable | Libellé | Source(s)¹¹ |
| <i>a. Variables d'identification/jointure</i> | | |
| ID_NAIS | Identifiant anonymisé individuel | DEMOBEL, IPCAL, LBTHS |
| ID_HH | Identifiant anonymisé ménage | DEMOBEL, IPCAL |
| ID_MAMAN | Identifiant anonymisé de la maman | LBTHS |
| MOIS_BTH | Mois de naissance du bébé, extrait de DT_BTH | LBTHS/DEMOBEL |
| CD_EBIRTH | Type de bulletins (papier ou électronique) | LBTHS |
| <i>b. Variables de localisation</i> | | |
| CD_REFNIS | Commune de résidence officielle | DEMOBEL |
| CD_SECTOR | Secteur statistique de résidence officielle | DEMOBEL |
| <i>c. Variables démographiques</i> | | |

⁸ Pour les 9 tables, ce sont les mêmes variables listées ci-après qui sont demandées

⁹ Pour les 9 tables, ce sont les mêmes variables listées ci-après qui sont demandées

¹⁰ Pour les 9 tables, ce sont les mêmes variables listées ci-après qui sont demandées (sauf si mention contraire)

¹¹ Pour DEMOBEL et IPCAL, il arrive que la variable ne soit pertinente que pour les tables relatives au père et à la mère. C'est alors précisé comme ceci "(P,M)".

**Formulaire de demande de communication de données confidentielles entre
Autorités statistiques de l'IIS**

5

| | | |
|---|--|---------------|
| MS_AGE | Âge au 1 ^{er} janvier | DEMOBEL (P,M) |
| CD_CIV | Statut civil | DEMOBEL (P,M) |
| CD_DSCNT | Typologie croisant le fait d'être ou non belge d'origine et d'être belge de nationalité ou non | DEMOBEL |
| <i>d. Variables relatives au ménage de l'enfant, de la mère et du père</i> | | |
| HH_TYPE_LIPRO | Typologie LIPRO des ménages | DEMOBEL |
| HH_POS_LIPRO | Position dans le ménage | DEMOBEL |
| MS_NPERS18PLUS | Nombre de membres du ménages âgés de 18 ans et plus | DEMOBEL |
| MS_NPERS17MIN | Nombre de membres du ménages âgés de moins de 18 ans | DEMOBEL |
| <i>e. Variables relatives aux revenus</i> | | |
| HH_INC | net imposable ménage | IPCAL |
| HH_INC_EQ | net imposable ménage après equivalization | IPCAL |
| IND_INC | Revenu net imposable individuel | IPCAL (P,M) |
| IND_INC_SAL | Source de revenu individuel : emploi | IPCAL (P,M) |
| IND_INC_PENSION | Source de revenu individuel : pension | IPCAL (P,M) |
| IND_INC_CHOM | Source de revenu individuel : chômage | IPCAL (P,M) |
| IND_INC_SICKNESS | Source de revenu individuel : maladie | IPCAL (P,M) |
| MS_LEEFLOON | Source de revenu individuel : CPAS | IPCAL (P,M) |
| <i>f. Variables relatives à l'état de santé du bébé à la naissance</i> | | |
| MS_GEST_AGE | Durée de la grossesse (regroupé) | LBTHS |
| MS_WGHT | Poids à la naissance | LBTHS |
| MS_APGR1 | Indice d'ApGAR après 1 min | LBTHS |
| MS_APGR5 | Indice d'ApGAR après 5 min | LBTHS |
| CD_TRSFT_NNTL | Transfert vers un département néonatal | LBTHS |
| CD_TRSFT_NNTL_TP | Type de transfert néonatal | LBTHS |
| <i>g. Variables biométriques de la mère</i> | | |
| IMC de la mère avant la grossesse | Calculé à partir de MS_WGHT_MTHR_BFR et MS_HGHT_MTHR | LBTHS |
| <i>h. Variables relatives à l'accouchement</i> | | |
| CD_MLTP_BTH | Naissance multiple | LBTHS |
| CD_PSTN_EBTH | Présentation de l'enfant à la naissance | LBTHS |
| CD_CSRNN | césarienne 1.oui/2. non Issue de CD_DLVRY_MD Mode d'accouchement | LBTHS |
| CD_EPISIO | Episiotomie | LBTHS |
| CD_INDUCION | Induction | LBTHS |
| CD_MTRNTY | Code anonymisé de la maternité | LBTHS |
| <i>i. Variables relatives aux accouchements précédents</i> | | |
| CD_PRVS_CSRNN | Césarienne précédente | LBTHS |
| CD_PRVS_BTH | Accouchements précédents | LBTHS |
| MS_PRVS_LBTH | Nombre d'enfants nés vivants | LBTHS |
| MOIS_PRVS_LBTH | Mois de naissance du dernier né vivant issue de DT_PRVS_LBTH | LBTHS |
| AN_PRVS_LBTH | Année de naissance du dernier né vivant issue de DT_PRVS_LBTH | LBTHS |
| <i>j. Variables relatives au statut socio-professionnel déclaré du père et de la mère</i> | | |
| CD_EDUC_FTHR | Niveau d'instruction du père | LBTHS |
| CD_EDUC_MTHR | Niveau d'instruction de la mère | LBTHS |
| CD_PRFS_STN_FTHR | Situation professionnelle du père | LBTHS |
| CD_PRFS_STN_MTHR | Situation professionnelle de la mère | LBTHS |
| CD_SOC_STS_FTHR | Statut social du père dans la profession | LBTHS |
| CD_SOC_STS_MTHR | Statut social de la mère dans la profession | LBTHS |
| <i>k. Variables relatives à la situation d'union de la mère lors de la naissance</i> | | |
| CD_UNION_STS_MTHR | Etat d'union de la mère | LBTHS |
| CD_PTNRSP_MTHR | Cohabitation de la mère | LBTHS |
| AN_PTNRSP_MTHR | Année de début de la cohabitation actuelle (issue de PTNRSP_MTHR) | LBTHS |
| MOIS_PTNRSP_MTHR | Mois de début de la cohabitation actuelle (issue de PTNRSP_MTHR) | LBTHS |

| Expliquer en quoi les variables demandées sont nécessaires à la réalisation des finalités et objectifs décrits ci-dessus (par variable, apporter la preuve de la proportionnalité). Il convient d'apporter la preuve que la communication des variables demandées fait partie intégrante des objectifs statistiques poursuivis. | | |
|--|----------------------------|---|
| <i>a. Variables d'identification/jointure</i> | Besoin exact | <p>-L'identifiant de la naissance anonymisé sert à identifier l'observation (ID_NAIS), L'ID_MAMAN permet de faire des analyses au niveau des accouchements et pas seulement au niveau des naissances, l'ID_HH est nécessaire pour identifier et traiter les différentes situations (bébé vivant ou non avec ses 2 parents aux 3 périodes concernées).</p> <p>-Le mois de naissance du bébé (MOIS_BTH) Dans les bulletins, les informations se réfèrent à la situation à la naissance (date différente d'un bébé à l'autre). Il est important de connaître cette date pour pouvoir voir où elle se situe par rapport aux périodes de DEMOBEL et IPCAL pour comparer les informations et faire la part entre les discordances et les évolutions¹².</p> <p>- Les informations collectées peuvent différer selon le type de bulletins (papier ou numérique). Il est donc important de pouvoir les distinguer (CD_EBIRTH).</p> |
| | Preuve de proportionnalité | Variables nécessaires pour faire les analyses au niveau de la naissance, de l'accouchement et pour pouvoir reconstituer les ménages ¹³ . |
| <i>b. Variables de localisation</i> | Besoin exact | <p>La commune de résidence permet de rendre compte des inégalités territoriales à la naissance (CD_REFNIS).</p> <p>Avoir également les secteurs permet de reconstruire les quartiers et de pouvoir rendre compte des inégalités infra-communales (CD_SECTOR)</p> |
| | Preuve de proportionnalité | <p>Les politiques de lutte contre la pauvreté et les services visant à l'endiguer ont souvent un ancrage local. Pour fournir des statistiques utiles à la décision politique, il est nécessaire de pouvoir descendre au niveau du quartier.</p> <p>La granularité géographique des analyses variera en fonction des variables. Les phénomènes plus rares ne seront pas analysés à l'échelle locale.</p> <p>>OBJECTIFS 1,2,3,4</p> |
| <i>c. Variables démographiques</i> | Besoin exact | <p>L'âge de la mère (surtout aux 2 extrémités de la distribution) a un impact sur le déroulement et les risques de la grossesse pour la mère et pour l'enfant. C'est une variable clé au niveau 'santé'. Par ailleurs, elle a également un impact au niveau social. Les très jeunes mères ont souvent une situation plus instable au niveau du couple et du marché du travail. L'âge du père est également intéressant car si la mère est très jeune et que le père aussi, il y a probablement plus d'instabilité que si le père est plus âgé et est peut-être en emploi (MS_AGE). Le statut civil permet d'identifier les cas de divorce, veuvage, séparations qui peuvent expliquer l'absence du père ou de la mère dans le ménage (CD_CIV). La variable sur la nationalité informe de l'ancrage de la personne en Belgique et aussi du soutien familial probable. Un</p> |

¹² Ainsi, si la naissance a lieu en janvier, on s'attend à une relative concordance entre la situation de ménage reprise dans DEMOBEL et déclarée dans le bulletin mais pas nécessairement avec la situation au 1^{er} janvier de l'année x+1. Une différence de situation sera dans ce cas considéré comme une évolution. Si la naissance a lieu en décembre, c'est l'inverse. Par ailleurs, la date de la cohabitation actuelle doit pouvoir être mise en regard par rapport à la date de naissance pour être analysable.

¹³ En cas de naissances multiples, il ne faut compter qu'un accouchement. Les analyses des objectifs 3 et 4 doivent être faites au niveau de l'accouchement alors que les analyses liées aux objectifs 1 et 2 doivent l'être au niveau des naissances.

| | | |
|--|----------------------------|---|
| | | étranger qui a toujours vécu en Belgique a sans doute un réseau de soutien plus dense (CD_DSCNT). |
| | Preuve de proportionnalité | Informations nécessaires pour rendre compte de la situation familiale dans laquelle le bébé arrive. Nous avons besoin de l'âge exact pour pouvoir calculer des âges moyens dans différents groupes construits. >OBJECTIFS 1,2,3,4 |
| <i>d. Variables relatives au ménage</i> | Besoin exact | Le type de ménage (HH_TYPE_LIPRO) et la position dans celui-ci (HH_POS_LIPRO) permet de caractériser la composition du ménage. La deuxième variable est nécessaire pour identifier certaines compositions (ex la mère qui vit encore chez ses parents) L'âge des différents membres (MS_NPERS18PLUS et MS_NPERS17MIN) du ménage permet de mieux décrire le type de ménage (nombre d'enfants mineurs, de jeunes enfants, nombre d'adultes...) |
| | Preuve de proportionnalité | Informations nécessaires pour rendre compte de la situation familiale dans laquelle le bébé arrive. >OBJECTIF 1,2,3,4 |
| <i>e. Variables relatives aux revenus</i> | Besoin exact | Pour évaluer la situation économique du ménage dans lequel le bébé arrive, il est nécessaire d'avoir le revenu total du ménage (HH_INC) qui inclut également les éventuels revenus d'autres membres que le père et la mère. Ce même revenu adapté en fonction de la composition du ménage (HH_INC_EQ) permet de comparer le revenu disponible de ménages de compositions différentes. Enfin, le revenu individuel du père et de la mère (IND_INC) peut être rapporté au revenu total du ménage pour calculer leur contribution relative et donc leur relative autonomie financière. C'est également une mesure du statut social. Outre le montant de la contribution individuelle, il est intéressant de connaître la source de revenu (CPAS, emploi, maladie...) car elle informe sur l'autonomie financière et la situation sociale du parent et donc sur ses capacités à subvenir à long terme aux besoins de l'enfant IND_INC_SAL, IND_INC_PENSION, IND_INC_CHOM, IND_INC_SICKNESS, MS_LEEFLOON) |
| | Preuve de proportionnalité | Variables essentielles pour rendre compte de la situation socio-économique du ménage dans lequel le bébé arrive. Nous avons opté pour des variables construites qui agrègent déjà tout une série de revenus. Nous avons besoin des revenus exacts pour pouvoir calculer les revenus moyens et médians dans différents groupes construits. >OBJECTIF 1,2,3,4 |
| <i>f. Variables relatives à l'état de santé du bébé à la naissance</i> | Besoin exact | Quatre caractéristiques du bébé sont analysées à la naissance. Il s'agit à chaque fois de caractéristiques liées à une plus grande fragilité et un suivi plus intensif. Il s'agit de la prématurité (MS_GEST_AGE_GR) ¹⁴ , du petit poids de naissance (MS_WGHT), du score d'Apgar (MS_APGR1, MS_APGR5) et du transfert en service de néonatalogie (CD_TRSFT_NNTL, CD_TRSFT_NNTL_TP) |
| | Preuve de proportionnalité | Ces variables servent l'objectif d'analyse des inégalités sociales de santé à la naissance. >OBJECTIF 2 |
| <i>g. Variables biométriques de la mère</i> | Besoin exact | Un IMC (Indice de masse corporelle) trop faible ou trop élevé est un facteur de risque pour la grossesse |

¹⁴ Le regroupement proposé est le suivant : 1. <28 ; 2. 28-31 ; 3. 32-33 ; 4. 34-36 ; 5.>36

| | | |
|--|----------------------------|---|
| | | (maman et bébé). Le surpoids est en général plus fréquent dans les milieux socio-économiques plus faibles. L'IMC se calcule à partir du poids et de la taille. Il s'obtient l'IMC s'obtient en divisant le poids (kg) par la taille ² (m). |
| | Preuve de proportionnalité | Nous ne demandons que la variable calculée >OBJECTIF 3 |
| <i>h. Variables relatives à l'accouchement</i> | Besoin exact | Certaines caractéristiques de l'accouchement (pratique d'une épisiotomie, d'une césarienne, d'une induction) constituent les variables d'intérêt pour l'objectif 4 (CD_EPISIO, CD_INDUCTION, CD_DLVRV_MD_GR) La présentation de l'enfant (CD_PSTN_EBTH) est des principales raisons justifiant la césarienne. Elle doit être prise en compte (contrôle) pour étudier l'existence d'une association significative entre la situation socio-économique de la mère et la réalisation d'une césarienne Les pratiques obstétricales varient d'une maternité à l'autre. Pour mesurer l'effet net de la situation socio-économique, il est nécessaire de tenir compte de la maternité (CD_MTRNTY). Les grossesses multiples sont positivement associées aux petits poids de naissance et à la prématurité. Il est donc nécessaire de contrôler par la variable lors qu'on analyse les déterminants de ces 2 variables (CD_MLTPL_BTH). |
| | Preuve de proportionnalité | Ces variables sont toutes nécessaires à l'atteinte de l'objectif 4. Le minimum de détails a été demandé (ex. on demande si la naissance est multiple mais pas le nombre d'enfants). Les variables textuelles de type « autres précisez » ne sont jamais demandées pour éviter l'identification de situations trop particulières. la variable CD_DLVRV_MD peut être en CD_CSRNN « césarienne : oui/non ». >OBJECTIF 4 |
| <i>i. Variables relatives aux accouchements précédents</i> | Besoin exact | Certains éléments du passé ont un impact sur l'accouchement et/ou sur la situation du ménage dans lequel le bébé arrive. Ainsi, le fait que la mère ait déjà subi une césarienne (CD_PRVS_CSRNN) impacte fortement et positivement son risque d'en avoir une à nouveau. Savoir s'il s'agit du premier accouchement ou pas de la mère est important (CD_PRVS_BTH). Certaines analyses (ex. l'âge de la mère à la naissance selon le niveau socio-économique) gagnent à être faites séparément sur les primipares et sur les multipares. Connaître le nombre d'accouchements précédents (MS_PRVS_LBTH) permet d'avoir une idée de la taille de la fratrie dans laquelle le bébé arrive. Être le premier ou le 6 ^{ème} dans une famille avec peu de moyens, ce n'est pas la même chose. Enfin, connaître la date de naissance du dernier enfant né-vivant (MOIS_PRVS_LBTH et AN_PRVS_LBTH) permettent de calculer l'intervalle inter-génésique. Un intervalle petit peut rendre plus difficile la prise en charge du nouveau-né et constituer un désavantage pour l'enfant et la mère qui est fort sollicitée et a peu de temps de récupération. |
| | Preuve de proportionnalité | Ces informations sur le passé génésique de la mère sont importantes et peuvent avoir autant d'impact que les variables contemporaines à l'accouchement. >OBJECTIF 1,2,3,4 |
| <i>j. Variables relatives au statut socio-</i> | Besoin exact | Ces variables vont permettre d'avoir des informations |

**Formulaire de demande de communication de données confidentielles entre
Autorités statistiques de l'IIS**

9

| | | |
|--|----------------------------|---|
| <i>professionnel déclaré du père et de la mère</i> | | sur la situation socio-professionnelle des parents. Certaines peuvent être comparées partiellement aux autres sources : on peut par ex, comparer les réponses à la situation professionnelle (CD_PRFS_STN_MTHR, CD_PRFS_STN_FTTHR aux variables IPCAL sur les sources de revenus. Pour d'autres variables, il n'existe pas d'autres sources d'informations à comparer sur la même période ¹⁵ . C'est le cas du niveau d'instruction (CD_EDUC_MTHR, CD_EDUC_FTTHR) et de statut social (CD_SOC_STS_MTHR, CD_SOC_STS_FTTHR) >OBJECTIF 1,2,3,4 |
| | Preuve de proportionnalité | Variables essentielles pour rendre compte de la situation socio-économique du ménage dans lequel le bébé arrive. Les variables textuelles de type « autres précisez » ne sont jamais demandées pour éviter l'identification de situations trop particulières. >OBJECTIF 1,2,3,4 |
| <i>k. Variables relatives à la situation d'union de la mère lors de la naissance</i> | Besoin exact | Les variables relatives à l'état d'union (CD_UNION_STS_MTHR) et les caractéristiques de la cohabitation déclarée (CD_PTNRSP_MTHR, MOIS_PTNRSP_MTHR et AN_PTNRSP_MTHR) permettent de comparer et consolider les variables ménages issues du registre national. Parfois la situation déclarée dans un contexte de confiance (sage-femme, médecin) est plus proche de la réalité que la situation officielle reprise dans le registre national, mais les variables issues de déclaration peuvent comporter des erreurs d'enregistrement (ex. mauvaise compréhension de la question ou de la réponse, erreur d'encodage). >OBJECTIF 1,2,3,4 |
| | Preuve de proportionnalité | Informations nécessaires pour rendre compte de la situation familiale dans laquelle le bébé arrive. Cela donne également une idée sur la cohabitation de fait et la situation de couple (en couple mais ne vivant pas ensemble) |

| |
|--|
| <p>Signature du responsable de traitement</p> <p>Fait à : Belgrade Date : 14/07/2021</p> <p>Signature :</p> <p>Nom : BRUNET Sébastien</p> <p>Fonction : Administrateur général, Directrice, Directeur général, Statisticien en chef ⁴</p> |
|--|

¹⁵ Des données sur le niveau d'instruction sont collectées dans les Censuses mais pas chaque année.

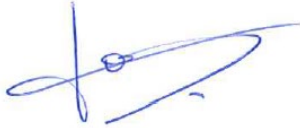
**Formulaire de demande de communication de données confidentielles entre
Autorités statistiques de l'IIS**

10

Attestation du DPO (Data protection officer – Délégué-e à la protection des données) Le/la soussigné-e est informé-e de la présente demande et du (des) traitement(s) de données envisagé(s)

Fait à : Belgrade Date : 14/07/2021

Signature :

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Nom : VANDERKELEN Françoise